

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 23 FEVRIER 2023

DEL-2023-34

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-trois février, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 16/02/2023, s'est réuni 'Salle de réunion - Bât. Le Carat' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, CHASSAGNE.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, TARAGON.

MM. GILLET, GYSELINCK, SADDIER, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, LOUVEAU, MALOSSE, SCOTTON, VIVIANT : du SYANE.

Membres en exercice : 25

Présents : 15

Représentés par mandat : 2

**Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE,
D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME DE FEVRIER 2023 -
MARCHES DE TRAVAUX**

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour ses communes adhérentes.

L'état des projets terminés et des opérations planifiées dans le cadre du programme de travaux fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution de marchés de travaux comprenant tout ou partie des prestations précitées.

Les besoins à satisfaire concernent 9 opérations du programme de février 2023, qui donneront chacune lieu à l'attribution d'un marché dans le cadre des lots séparés suivants :

N° du lot	Nom de la commune	Opération	Caractéristiques des travaux	Maître d'œuvre	Estimatif € HT
1	ANNECY Annecy-le-Vieux	Manoir de Novel	Travaux de construction de réseaux d'éclairage public 75ml de tranchée, 19 points lumineux	GEOPROCESS	89.512,85 €
2	CRUSEILLES	Route du Tram	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 635ml de tranchée, 8 points lumineux	GEOPROCESS	144.837,65 €
3	VETRAZ-MONTHOUX	Mise en lumière mairie annexe	Travaux de construction de réseaux d'éclairage public 36 points lumineux	GEOPROCESS	141.781,28 €
4	VANZY	Route de Martian	Travaux de renforcement de réseaux de distribution publique d'électricité 350 ml de câble	GEOPROCESS	26.144,54 €
5	JONZIER-EPAGNY	GAEC du Coucher du Soleil	Travaux de renforcement de réseaux de distribution publique d'électricité 260 ml de câble	GEOPROCESS	31.247,31 €
6	FESSY	Secteurs Rézier, Chez Viret, Seyne	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 1410ml de tranchée, 12 points lumineux	PROFILS ETUDES	485.705,00 €
7	CHAMONIX	Le Mont	Travaux de modernisation de réseaux d'éclairage public 160ml de tranchée	INFRAROUTE	44.808,50 €
8	COMBLOUX	Route du Pelloux	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 390ml de tranchée	INFRAROUTE	133.242,90 €
9	HABERE-LULLIN	Hameau de Torchebise	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 980ml de tranchée, 2 points lumineux	BRIERE	226.362,60 €
Montant total					1.323.642,63 €

La consultation a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 23 février 2023 propose de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises et les groupements d'entreprises suivants :

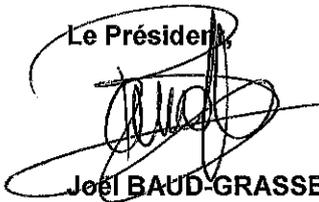
LOT	TITULAIRE	MONTANT € HT DU MARCHÉ
1	Guy CHATEL/SBTP	93.509,30
2	BOUYGUES	142.750,75
3	SPIE CITYNETWORKS	137.704,87
4	BOUYGUES	25.770,60
5	BOUYGUES	28.661,00
6	DAZZA/SIPE	473.321,40
7	Lot déclaré infructueux	
8	SERPOLLET	132.380,25
9	DEGENEVE/DECARROUX	219.505,35

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises et les groupements d'entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord aux marchés à conclure avec les titulaires proposés par la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat,
2. à autoriser le Président à les signer.

Monsieur Noël MATHIAN ne prend pas part au vote pour les lots 6 et 9.
Adopté.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

